

Ma maison sans perturbateurs endocriniens

COMMUNIQUÉ

15-04-2024

Limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens : Un guide pratique pour adopter les bons gestes au quotidien

La Ville de Besançon est engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens, substances nocives pour la santé et l'environnement. Cette implication, marquée en 2020 par la signature de la charte d'engagement *Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens*, s'est concrétisée par la mise en place d'un plan d'actions ambitieux touchant divers domaines tels que l'alimentation collective, l'éducation et la petite enfance, les espaces verts, l'entretien des locaux et l'aménagement urbain ainsi que la commande publique et l'information à la population.

Afin de sensibiliser le grand public, un guide pratique a été conçu en partenariat avec Atmo Bourgogne-Franche-Comté et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté. Ce document propose des conseils et des astuces applicables au quotidien afin de limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens, en mettant l'accent sur la protection des personnes les plus vulnérables.

Le guide pratique est disponible [en ligne](#) et en version papier sur demande.

Il sera également distribué dans l'ensemble des crèches de la Ville.

Contact

Gilles SPICHER – Adjoint à la maire délégué à la santé, à l'hygiène et à la commission de sécurité

Contacts presse

Auriane CALVÉS
Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23
06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr
cecile.prudhomme@besancon.fr